

LE MASTER 2 EN BREF :

- Le Master 2 Droit des responsabilités et de la réparation s'articule autour de **deux semestres d'enseignements théoriques et pratiques**.
- A l'issue de cette période d'enseignement, l'étudiant peut choisir d'effectuer **un stage professionnel** de deux mois minimum donnant lieu à la rédaction d'un mémoire de stage.
- L'étudiant peut également choisir de rédiger **un mémoire de recherche** sur une thématique plus générale portant sur le droit des responsabilités et de la réparation qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

LES ATOUTS DE LA FORMATION :

Les intervenants du Master 2 Droit des responsabilités et de la réparation sont des enseignants-chercheurs, reconnus dans leur domaine d'intervention, mais aussi des praticiens qui donneront une approche concrète à leurs enseignements.

**Faculté de
Droit, Economie et Administration**
Ile du Saulcy
57045 METZ CEDEX 01
03 72 74 76 00

Responsable du Master 2
Madame Sophie HOCQUET-BERG

Secrétaire pédagogique du Master 2
Madame Anaïs LAMY
anaïs.lamy@univ-lorraine.fr



MASTER DROIT DES RESPONSABILITÉS ET DE LA RÉPARATION



PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le Master 2 Droit des responsabilités et de la réparation porte sur **l'étude des règles applicables à l'indemnisation des dommages**.

Le droit de l'indemnisation des dommages s'est considérablement développé ces dernières années et s'est complexifié pour répondre aux besoins de notre société contemporaine qui est confrontée à la multiplication des risques liés à l'activité humaine. Le droit des responsabilités recouvre la **responsabilité civile**, la **responsabilité administrative** mais aussi l'ensemble des **régimes spéciaux**, que sont notamment le régime d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, d'accidents de la circulation, d'infractions ou d'actes de terrorisme ou la responsabilité du fait des produits défectueux.

Si l'indemnisation des préjudices repose encore essentiellement sur un mécanisme de responsabilité, généralement adossé à un contrat d'assurance, celui-ci se trouve de plus en plus concurrencé par une logique de solidarité nationale qui ne suppose pas la détermination d'un responsable. La mise en œuvre de ces règles conduit à la **réparation des préjudices** qui, spécialement pour le dommage corporel, donne lieu à l'application de règles qui se situent aux confins du droit civil ou administratif, de la procédure civile ou administrative et du droit de la sécurité sociale.

LES DÉBOUCHÉS

- Avocat
- Magistrat
- Juriste de compagnie d'assurances
- Juriste de fonds de garantie
- Juriste d'association de défense des victimes

MASTER 2 DROIT DES RESPONSABILITÉS ET DE LA RÉPARATION

SEMESTRE 9

UE 901 - ENSEIGNEMENTS APPROFONDIS

Responsabilité extracontractuelle
Responsabilité contractuelle

UE 902 - ENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX

Responsabilité administrative
Régimes spéciaux de responsabilité

UE 903 - ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Assurances de responsabilité
Fonds de garantie

UE 904 - ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE

Présentation des systèmes de Common Law
Règles de responsabilités et de réparation en Common Law

UE 905 - RECHERCHES APPLIQUÉES

CV et recherche de stage
Recherche collective/Projet tutoré
Entraînement à la prise de parole

UE 906 - LANGUES

Allemand ou anglais CM et TD

SEMESTRE 10

UE 1001 - ENSEIGNEMENTS APPLIQUÉS

Evaluation des préjudices résultant d'atteintes à la personne
Evaluation des préjudices résultant d'atteintes aux biens
Evaluation des préjudices économiques
Recours des tiers payeurs

UE 1002 - ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pratique de l'expertise
Ateliers pratiques de chiffrage de l'indemnisation

UE 1003 - ENSEIGNEMENTS PROCÉDURAUX

Action en réparation devant les juridictions civiles
Action en réparation devant les juridictions répressives

UE 1004 - STAGE OU RECHERCHE

Les +

- Approfondissement des principes généraux de la responsabilité civile
- Réflexion sur les tendances contemporaines en matière d'indemnisation
- Formation théorique et pratique à l'évaluation du dommage corporel